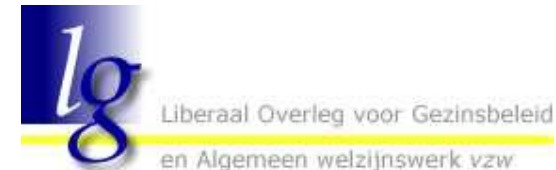


Demande de cartes de réduction pour les membres des familles nombreuses

Asbl LOGA – Rue de Livourne 25 – 1050 Bruxelles – Tel: 02/542.87.08 – Fax: 02/542.86.00

E-mail: loga@mut400.be – Site web: www.mut400.be



CADRE I A REMPLIR PAR LE (LA) RESPONSABLE DU MENAGE							
Je, soussigné (nom et prénom), Rue:.....N°.....							
Code Postal: Commune:..... Tél.:/..... E-mail:.....@.....							
Carte d'identité n° déclare avoir pris connaissance du règlement des cartes de réduction pour les familles nombreuses et demande à recevoir cartes. Par ailleurs, je dispose déjà de cartes de réduction dont les numéros sont (1):							
Date:				Signature:			
CADRE II COMPOSITION DE FAMILLE A REMPLIR PAR LE (LA) RESPONSABLE DU MENAGE ET A FAIRE LEGALISER PAR L'ADMINISTRATION COMMUNALE (CADRE III)							
(2)	Nom (en majuscules)	Prénom	Date de naissance	Fils ou fille de 1 et/ou 2 (3) (4)	Etat Civil (M) Marié (Co) Conjoint (C) Célibataire	Nationalité	Date de première inscription dans le registre de population en Belgique
.....	PARENTS						
.....	1.	Epoux
.....	2.	Epouse
.....	ENFANTS						
..... de 1-2
..... de 1-2
..... de 1-2
..... de 1-2
..... de 1-2
..... de 1-2
..... de 1-2
REMARQUES		CADRE III RESERVE A L'ADMINISTRATION COMMUNALE (7)					
.....		Le Bourgmestre, soussigné, certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus.					
.....		Date:					
.....		Le Bourgmestre, Sceau communal:					
.....		Signature:					
* Pour les personnes de nationalité autre que celle d'un pays signataires de la Charte sociale du Conseil de l'Europe (5), indiquez la date de première inscription en Belgique.		Le présent formulaire étant destiné à la délivrance à des fins sociales de cartes de réduction sur les chemins de fer, les administrations communales sont invitées à le légaliser sans frais. Cette déclaration peut être remplacée par une attestation de composition de ménage.					

CADRE IV A REMPLIR PAR L'ORGANISME DE PAIEMENT DES ALLOCATIONS FAMILIALES (8) – EXPLICATIONS: voir ci-dessus

Le soussigné, (nom en prénom) Agissant en qualité de (fonction)

de (nom et adresse de l'organisme) Tél.:/...../.....

certifie que, d'après les derniers éléments en notre possession, les enfants mentionnés dans le CADRE II et qui correspondent aux numéros suivants bénéficient effectivement d'allocations familiales. Leur numéro d'inscription à la caisse d'allocations familiales est le / /

Sceau de l'organisme (signature)

DIRECTIVES

- (1) A biffer s'il s'agit d'une première demande.
- (2) Tracez une croix en regard du nom de chaque personne pour qui vous demandez une carte.
- (3) Entourez d'un cercle la filiation avec 1 et/ou 2.
- (4) Si l'enfant n'est pas issu du mariage de 1 et 2, si l s'agit d'un enfant recueilli ou adopté, ou si l s'agit de toute autre situation spéciale, indiquez-le dans "remarques".
- (5) En plus de la Belgique, les pays signataires de la Charte sociale du Conseil de l'Europe sont à ce jour: Allemagne, Albanie, Andorre, Arménie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Malte, Moldavie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Turquie et Ukraine.
- (6) Tirez une ligne endessous du nom du dernier enfant mentionné dans le tableau.
- (7) Faites viser par l'administration communale toutes les mentions reprises dans le CADRE II.
- (8) Au lieu de faire remplir ce cadre, vous pouvez demander une 'attestation d'allocations familiales' à votre organisme de paiement des allocations familiales ou ajouter une preuve d'inscription à des études supérieures à votre demande. **Dès 18 ans, il est nécessaire d'ajouter une preuve d'allocation à votre demande.**

LIBERAAL OVERLEG VOOR GEZINSBELEID EN ALGEMEEN WELZIJNSWERK ASBL

RUE DE LIVOURNE 25

1050 BRUXELLES

NUMERO DE COMPTE ING 310-0537699-17

TEL. 02/542.87.08

FAX 02/542.86.99